

LEGALISATION :

Vu pour légalisation de la signature sociale de Philip Morris Brands S.à r.l., (CH-170-4005844-7), société à responsabilité limitée ayant son siège à Neuchâtel, apposée ci-devant par:

- Monsieur Frédéric Paul Henri Giner, né à Nanterre (France) le 30 avril 1959, originaire de Vuisternens-Devant-Romont (FR), fils de Claude, marié, domicilié à Cortaillod (NE), directeur,
 - Monsieur Alfredo Di Renzo, né à Rome (Italie) le 26 avril 1968, d'Italie, fils de Ezio, marié, domicilié à Pully (VD), fondé de procuration, qu'ils engagent par leur signature collective à deux.
- Neuchâtel, le treize décembre deux mille onze (13 décembre 2011).

Rép. Gén. Vol. 92 No 135

APOSTILLE

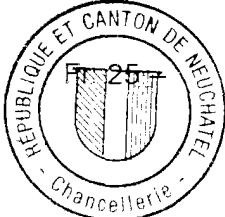
(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)

1. Pays: Suisse
Le présent acte public
2. a été signé par Me Blaise Stucker,
3. agissant en qualité de notaire,
4. est revêtu du sceau/timbre de Me Blaise Stucker,
notaire à Neuchâtel

Attesté

- | | |
|-------------------------------|------------------|
| 5. à Neuchâtel | 6. le 14/12/2011 |
| 7. par la chancellerie d'Etat | |
| 8. sous No 2968 | |
| 9. Sceau/timbre | 10. Signature |

Chancellerie d'Etat



J.-C. Paratte



REGISTRE DU COMMERCE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Extrait avec éventuelles radiations

EXTRAIT DU REGISTRE
No réf. 02694/2010
N° féd. CH-170-4005844-7

Philip Morris Brands Sàrl

inscrite le 06 août 2010
Société à responsabilité limitée

Réf.	Raison Sociale
0	Philip Morris International Holdings GmbH (Philip Morris International Holdings Sàrl) (Philip Morris International Holdings Ltd liab. Co)
2	Philip Morris Brands Sàrl (Philip Morris Brands GmbH) (Philip Morris Brands LLC)
	Siège
0	(précédemment à : Zoug)
1	Neuchâtel
	Adresse
1	quai Jeanrenaud 3, 2000 Neuchâtel
	Dates des Statuts
0	16.09.2005 (stat. origin.)
1	15.07.2010 (dern. mod.)
2	23.08.2010
	But, Observations
0	<u>But:</u> acquisition, administration permanente et vente de participations dans toutes sociétés sous toutes formes en Suisse et à l'étranger; peut effectuer des opérations de financement et constituer des sûretés, notamment sous forme de garanties, gages, cessions globales, cessions à fin de sûreté et déclarations d'exonération de responsabilité, pour les obligations de ses associés et de sociétés liées (pour but complet, cf. statuts).
0	Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts.
2	<u>But:</u> acquisition, détention et aliénation d'entreprises suisses et étrangères de toute nature; acquisition, administration ou aliénation de brevets, marques, droits d'auteur, designs et tous autres droits de propriété intellectuelle; la société ne peut prendre aucune participation immobilière en Suisse, sauf dans les cas où la Loi fédérale du 16 décembre 1983 sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) l'y autorise (pour but complet, cf. statuts).
2	Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts.
	Fusions (LFus)
2	<u>Fusion:</u> reprise des actifs et passifs de "FTR Holding S.A." (CH-645-1002285-1), à Neuchâtel, selon contrat de fusion du 23.08.2010 et bilan au 30.04.2010, présentant des actifs de CHF 10'843'791'686 et des passifs envers les tiers de CHF 73'899'346. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution de parts sociales.
	Organe de publication - mode de communication aux associés
0	Communications aux associés: par un avis unique dans la Feuille officielle suisse du commerce ou par écrit aux adresses enregistrées dans le registre des parts sociales
0	Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce
2	Convocations et communications aux associés: par lettre recommandée ou courriel

Réf.	Capital	
	Nominal	Libéré
0	CHF 2'000'000	CHF 2'000'000
Apports en nature, reprises de biens, compensation de créance, conversion de fonds propres, etc.		
0	<u>Reprise de biens envisagée:</u> toutes les actions nominatives de CHF 100 de "FTR Holding S.A.", à Neuchâtel, au prix maximal de CHF 9'331'000'000.	

Réf.			Associés, gérants et personnes ayant qualité pour signer		
Inscr.	Mod.	Rad.	Nom, prénom, origine, domicile et parts sociales	Fonctions	Mode de signature
0			"Philip Morris International Finance Corporation", à Wilmington, Delaware, USA, avec 20'000 parts sociales de CHF 100.	associée	
0			de Rooij Franciscus, des Pays-Bas, à La Tour-de-Peilz	gérant	signature collective à 2
0	5		Schuster Werner, des Pays Bas, à Jouxtens Mézery	gérant président	signature collective à 2
0	7		Weder Marc Alain, de Balgach, à Chexbres	gérant	signature collective à 2
0			"PricewaterhouseCoopers SA" (CH-660-1784998-4), succursale à Genève	organe de révision	
0			Chassé Philippe, de Saanen, à Prilly		procuration collective à 2
0			Kuepfer Marco, de Lauperswil, à Saint-Sulpice (VD)		procuration collective à 2
0			Overney Claude Adrien, de Cerniat (FR), à La Conversion		procuration collective à 2
0			Saine Mark Greer, des Etats-Unis, à Pully		procuration collective à 2
0	6		Weder Marc Alain, de Balgach, à Chexbres		procuration collective à 2
0	m 7		Zbikowski Artur Stefan, de Pologne, à Lausanne		procuration collective à 2
3	m 5		Giner Frédéric Paul Henri, de Vuisternens devant Romont, à Cortaillod	directeur	signature collective à 2
3			Di Renzo Alfredo, d'Italie, à Pully		procuration collective à 2
3	m 5		Légeret Brigitte Isabelle, de Chexbres, à Mathod		procuration collective à 2
4			Nolan Christopher Merritt, des Etats-Unis, à Lausanne	directeur	signature collective à 2
4			Pires de Moura Ullmann Célia Maria, du Portugal, à Thalwil	directrice	signature collective à 2
4			Von Cunow Dorothée Elisabeth Gertrud, d'Allemagne, à Zürich	directrice	signature collective à 2
4			Eggen Adrian Roy, des Etats-Unis, à Neuchâtel		procuration collective à 2
4			Kaiser Stefan Christian, d'Allemagne, à Neuchâtel		procuration collective à 2
4	6		Kauffmann Wolfgang Christian, d'Allemagne, à Lully (VD)		procuration collective à 2
4			Kiernan Edward Philip, des Etats-Unis, à Lausanne		procuration collective à 2
4			Oliva Galvan Maria Del Mar, d'Espagne, à Lausanne		procuration collective à 2
4			Pop Viorica Zorita, de Roumanie, à Lausanne		procuration collective à 2
4			Punkenhofe Georg, d'Autriche, à Lausanne		procuration collective à 2
4			Tsang Thomas Christopher Hin-Sing, des Etats-Unis, à Peseux		procuration collective à 2
4			Vidjeskog Jan Anton Mathias, de Finlande, à Pully		procuration collective à 2

Réf.			Associés, gérants et personnes ayant qualité pour signer			
Inscr.	Mod.	Rad.	Nom, prénom, origine, domicile et parts sociales	Fonctions	Mode de signature	
	5		Giner Frédéric Paul Henri, de Vuisternens-devant-Romont, à Cortaillod	gérant président	signature collective à 2	
5			Thiry Frédéric Olivier Philippe, de France, à Lutry	directeur	signature collective à 2	
5	5		Agor Andrew Crane, des Etats-Unis, à Lutry		procuration collective à 2	
			Légeret Brigitte Isabelle, de Chexbres, à Saint-Aubin-Sauges		procuration collective à 2	
5			Wick Jon Ryan, des Etats-Unis, à Morrens (VD)		procuration collective à 2	
6			Chung Dutch, des Etats-Unis, à Le Mont-sur-Lausanne		procuration collective à 2	
	7		Zbikowski Artur Stefan, de Pologne, à Lausanne	gérant vice-président	signature collective à 2	

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC		Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	Date	Date	Page/Id		Numéro	Date	Date	Page/Id
0	(siège précédent)	23.07.2010	24		1	2694	10.08.2010	16.08.2010	17/5770976
2	2945	01.09.2010	07.09.2010	13/5802294	3	3694	09.11.2010	15.11.2010	9/5893638
4	4254	16.12.2010	22.12.2010	16/5953348	5	606	24.02.2011	01.03.2011	0/6056972
6	2387	18.08.2011	23.08.2011	0/6306094	7	3298	18.11.2011	23.11.2011	0/6429264

Neuchâtel, le 08 décembre 2011

Fin de l'extrait

Seul un extrait certifié conforme, signé et muni du sceau du registre, a une valeur légale.

APOSTILLE

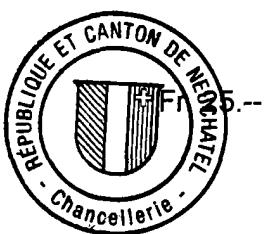
(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)

1. Pays: Suisse
Le présent acte public
2. a été signé par Mme Miriam Betturini,
3. agissant en qualité de collaboratrice spécialisée,
4. est revêtu du sceau/timbre du Registre du commerce de Neuchâtel, ---



Attesté

5. à Neuchâtel
6. le 12/12/2011
7. par la chancellerie d'Etat
8. sous No 2937
9. Sceau/timbre
10. Signature



Chancellerie d'Etat

J.-C. Paratte